



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N°6 – Juillet 2005

Construction de compétences plurielles...

SOMMAIRE

- Fabienne Leconte, Sophie Babault : *Présentation*
- Annette Boudreau, Marie-Eve Perrot : *Quel français enseigner en milieu minoritaire ? Minorités et contact de langues : le cas de l'Acadie*
- Fabienne Leconte, Clara Mortamet : *Les représentations du plurilinguisme d'adolescents scolarisés en classe d'accueil*
- Anémone Geiger-Jaillet : *L'alternance des langues en classe bilingue comme élément de construction des compétences linguistiques, culturelles et disciplinaires des élèves du premier degré*
- Sophie Babault, Laurent Puren : *Les interactions familles-école en contexte d'immersion ou de submersion : impact du vécu scolaire sur le « déjà là » familial*
- Muhammad Sadisu Muhammad : *L'enseignement du français en situation plurilingue : le cas du Nigeria*
- Daniel Modard : *Le français, une langue partenaire au service de la construction de compétences plurilingues et pluriculturelles chez les apprenants francophones. L'exemple des « Lettres de francophonie »*
- Evelyne Rosen : *La mort annoncée des « quatre compétences » - pour une prise en compte du répertoire communicatif des apprenants en classe de FLE*
- Anne-Rosine Delbart : *Un atout pour la construction d'une conscience linguistique de la langue cible chez les apprenants de français langue étrangère : l'exemple des écrivains « venus d'ailleurs »*
- Marie-Patricia Perdereau-Bilski : *Des savoirs cachés aux savoirs acquis : Quand les premiers étayent les seconds dans la construction de compétences croisées*
- Annie Sema-Lebleu : *Le potentiel plurilingue d'une classe de cours moyen : tentatives, obstacles, dérives et perspectives*
- William Rodriguez : *L'« échange » pour construire de nouvelles compétences chez les enseignants en francophonie - Réflexions à partir d'un récent programme de formation entre la France et le Viêt-Nam*
- Marie-José Barbot : *Les ancrages socio-affectifs : un défi en formation des enseignants*

**UN ATOUT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CONSCIENCE
LINGUISTIQUE DE LA LANGUE CIBLE CHEZ LES APPRENANTS DE
FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE : L'EXEMPLE DES ECRIVAINS
« VENUS D'AILLEURS »**

Anne-Rosine DELBART

Université de Bruxelles (U.L.B.)

...il m'a toujours semblé qu'on n'étudiait pas assez [Beckett] comme écrivain français anglophone, c'est-à-dire, entre autres, comme explorateur intrépide et désopilant des lieux communs. Car dans une langue étrangère aucun lieu n'est jamais commun : tous sont exotiques.

(Nancy Huston)

La valeur pédagogique des multiples formes de l'expression artistique n'est plus à prouver, de même que l'importance, dans la formation, des modèles qu'on juge plus éclairés. En matière d'enseignement du français, la littérature joue, on le sait, un rôle essentiel, tant linguistique – le bon usage n'a-t-il pas été fixé dès l'origine sur la pratique des meilleurs auteurs ? – que culturel – la littérature reste une dimension décisive de la « culture cultivée », pour reprendre les termes de Louis Porcher (1995 : 66), « *symbole de l'accomplissement linguistique* » et « *marque d'appartenance à la francité* ». Dès lors, il me semble intéressant de mettre en lumière les bénéfices que l'enseignement-apprentissage du F.L.E. pourrait retirer, pour la définition de l'identité linguistique des apprenants et pour la construction de leur conscience de la langue cible, de la lecture des écrivains de langue maternelle non française qui écrivent en français.

L'histoire de la littérature française contemporaine est peuplée d'écrivains « venus d'ailleurs » : les Roumains Tzara, Ionesco, Cioran ; l'Irlandais Beckett ; les Russes Troyat, Sarraute ou Makine ; l'Américain Green ; l'Argentin Bianciotti ; les Chinois François Cheng, Gao Xingjian, Shan Sa, etc. Ces auteurs n'ont-ils pas été eux-mêmes, à des moments plus ou moins avancés de leurs parcours scolaires ou post-scolaires, des apprenants de F.L.E. ? Les rapports qu'ils entretiennent avec leur double et parfois même triple patrimoine linguistique

les a menés à porter une attention particulière au langage, qui n'est pas sans conséquence sur leurs pratiques d'écriture (voir Delbart, 2004). Par ailleurs, écrire dans la langue « de l'autre » interpelle la critique littéraire et le grand public, à l'heure où le bilinguisme apparaît comme la condition nécessaire de l'homme du XXI^e siècle. On se rappelle l'opprobre jeté par Claude Hagège sur les monolingues à la fin de *L'enfant aux deux langues* (1996 : 278) : « *Les unilingues de l'Europe de demain risquent d'apparaître comme des sinistrés de la parole. Les multilingues seront au contraire le ciment du monde.* »

Aussi les écrivains se sont-ils très souvent exprimés sur leur démarche « translinguistique » : ou bien sous la forme de réponses à des sollicitations de journalistes ou d'universitaires ; ou bien, prenant les devants, dans des essais, des autobiographies et même des fictions. Quelle image de la langue cible construisent-ils ? En quoi l'introspection linguistique des « auteurs F.L.E. » serait-elle profitable aux apprenants de français ?

1. Dépasser le flou du F.L.E.

Que retenons-nous sous l'appellation « auteurs F.L.E. » ? Des écrivains qui n'appartiennent pas originellement à la langue ou à la culture françaises mais qui ont la particularité de s'y être intégrés – à des degrés divers, il est vrai – et d'en être devenus des acteurs à part entière. Des écrivains qui « s'exilent » provisoirement ou définitivement de leur langue maternelle pour écrire en français.

L'exil linguistique peut être lié à un exil géographique d'hommes et de femmes venus d'ailleurs et installés momentanément ou pour toujours dans un pays francophone. Le grand voyage s'accomplit dans l'enfance et même la petite enfance, ou beaucoup plus tard, la scolarisation entamée ou achevée. Le rapport au français et son apprentissage varient, bien entendu, en fonction du moment et des circonstances du départ.

Certains écrivains, dont l'un des parents est de langue française, sont revenus, tout jeunes ou à l'âge adulte, dans le pays francophone d'origine, et conçoivent le français comme la langue maternelle, dans l'acception la plus primitive du terme. C'est le cas d'Eugène Ionesco, qui fait du français sa « première langue » : « *J'ai appris à lire, à écrire, à compter en français, mes premiers livres, mes premiers auteurs sont français* » (Ionesco, 1977 : 100), même s'il a quitté la France à treize ans pour n'y revenir qu'à près de trente ans¹, avec le souci de réapprendre une langue maternelle estompée par le roumain (Bonney, 1966 : 23-24) :

Je suis arrivé à Bucarest quand j'avais treize ans et je ne suis pas revenu avant vingt-six ans. J'ai appris le roumain là-bas. À quatorze, quinze ans, j'avais de mauvaises notes en roumain. Vers dix-sept, dix-huit ans, j'ai eu de bonnes notes en roumain. J'avais appris à l'écrire. J'écrivais mes premiers poèmes en roumain. Je n'écrivais plus aussi bien le français. Je faisais des fautes. Quand je suis revenu en France, je savais le français, bien sûr, mais je ne savais plus l'écrire. Je veux dire « littérairement ». Il m'a fallu me réhabituer. Cet apprentissage, ce désapprentissage, ce réapprentissage, je crois que ce sont des exercices intéressants.

¹ Ionesco a longtemps triché sur sa date de naissance, prétendant être né en 1912 plutôt qu'en 1909, « pour ne pas paraître avoir déjà dépassé quarante ans au moment de sa première pièce », selon Gilles Plazy (1994 : 19). Le mensonge ne révélerait-il pas chez le dramaturge la volonté de gommer les toutes premières années hors de France ? Si la période de l'éveil au langage est française, la question de la langue source ne se pose plus et l'auteur de *La cantatrice chauve* se pose d'emblée comme français.

Les enfants conduits très tôt sur les chemins de l'exil avec leur famille envisagent le français comme une «seconde langue maternelle ». Serge Rezvani, arrivé en France à l'âge d'un an, y voit même la principale amarre à laquelle il peut rattacher son existence déracinée :

On dit que la Bible a été le territoire des Juifs pendant quelques millions d'années. Pour moi, la langue française, c'est mon unique territoire puisque je suis de nulle part et je suis de partout. Je ne me sens absolument pas français. Mes origines sont tellement divisées, que je n'ai aucune nostalgie, ni d'un côté, ni de l'autre. Plutôt vers le russe quand même. Mais cela dit, je vis dans la langue française, qui est mon seul point d'appui en ce monde (cité dans Martin et Drevet, 2001 : 308).

L'adoption du français est aussi un choix positif pour les adultes que les circonstances historico-politiques ont chassés de chez eux. Le français conçu comme langue étrangère, cette fois, est attractif parce qu'étranger justement. Etranger aux asservissements de tous types que les écrivains ont pu connaître dans leur langue maternelle : politiques, sociaux, moraux, sentimentaux et même littéraires. Marek Halter, Juif Polonais rescapé du Ghetto de Varsovie, bien qu'il parle plusieurs langues, déclare qu'il ne peut « *écrire, pleurer, rire ou rêver qu'en français* », la « *seule langue dans laquelle [il n'a] connu aucune oppression* »². L'appel de la langue étrangère est un moyen, avoué ou non, de se libérer du poids moral que la société fait peser sur soi. Une langue vierge déleste l'écrivain du passé collectif ou individuel : Elie Wiesel retient le français après avoir éliminé le hongrois, le yiddish et l'hébreu, trop proches de son expérience concentrationnaire (cité dans Cohen, 1987) :

Choisir le français relevait du défi, je crois. Je cherchais également une langue différente : l'hébreu, le yiddish ou le hongrois symbolisaient toutes mon enfance. Au retour de ma déportation à 16 ans, j'avais pris en horreur ma langue natale, les Hongrois s'étaient montrés tellement cruels envers les Juifs! et je voulais montrer que j'étais entré dans une ère nouvelle, pour me prouver à moi-même que j'étais vivant, que j'avais survécu. Je tenais à rester le même, mais dans un autre paysage.

Julien Green, Hector Bianciotti ou Michel Del Castillo se déchargent en français du poids des blessures de l'enfance. Del Castillo va reconstruire de proche en proche son identité sur des rapports brisés avec ses parents. Pendant vingt ans, il avait suivi la voie (et la voix) espagnole de sa mère. Traversant les Pyrénées, il passe à la langue du père français, l'espagnol se révélant à jamais inapte à sauver l'écrivain en raison des avanies qu'il a eu à subir en provenance de la mère et de la patrie : « *J'ai fait du français une langue rêvée où j'ai pu, mot après mot, renaître à moi-même* » (Del Castillo, 1998 : 140).

La langue étrangère est enfin un stimulant à la création littéraire parce que la langue est vierge de tout un patrimoine linguistique parfois stérilisant. Le français a ainsi agi comme un déclic chez Beckett et lui a permis d'ouvrir les portes de la modernité à la littérature. Pour Nancy Huston, outre le fait qu'écrire dans une langue que sa mère ne lirait pas, libère le pouvoir thérapeutique de l'écriture, la condition même de l'étranger en situation de contact des langues développe chez l'individu une conscience exacerbée du langage et le besoin perpétuel de s'adapter qui peuvent être extrêmement propices à l'écriture (Huston, 1999 : 43):

L'acquisition d'une deuxième langue annule la caractère « naturel » de la langue d'origine – et à partir de là, plus rien n'est donné d'office, ni dans l'une, ni dans l'autre ; plus rien ne vous appartient d'origine, de droit, d'évidence.

2 Revue Contact, Paris, déc.-janv. 1996-1997 ; extrait repris par J. Boly (1997 : 88-89).

Autant de motivations à la venue au français, autant de statuts reconnus à la langue cible qu'il n'est peut-être pas inintéressant de faire connaître aux apprenants de F.L.E. dans la perspective de leur propre introspection linguistique.

Mais le choc des langues en littérature ne se limite pas aux écrivains de l'exil. Les situations de diglossie placent les écrivains dans des conditions assez similaires³. Songeons aux auteurs français des territoires créolophones dont Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant se sont fait les porte-paroles ; aux écrivains bilingues issus de l'immigration, avec notamment toute la veine de ce qu'Alec G. Hargreaves a appelé la « littérature beur » ; aux écrivains du Maghreb et d'Afrique noire, où le français a été importé par la colonisation. Et puis, outre ces cas de diglossie collective, il faut envisager, dans la perspective du F.L.E. littéraire, des situations de bilinguisme individuel au sein des espaces francophones. Le poète Claude Esteban, de mère française et de père espagnol, a excellemment décrit son malaise de bilingue dans *Le partage des mots* (1990 : 20) :

Je m'étais reconnu français par la terre, par les lieux et les choses qui m'étaient proches et que j'aimais. Je demeurais, pour moi-même, un étranger par cette dualité des idiomes dont je percevais les antagonismes et qui me refusait, en toute contrée durable, espagnole ou française, un authentique enracinement. Seule l'expérience assidûment vécue d'une étrangeté, dirai-je d'une altérité à sa propre langue, peut rendre compte, au plus profond de l'esprit, de la notion d'exil.

On le voit, les auteurs que l'on peut qualifier d'auteurs F.L.E. se caractérisent par une grande diversité. Un mélange que l'on retrouve, bien entendu, dans les classes de français. Est-il possible d'organiser cet ensemble composite ?

La scolarisation est un des éléments qui permet d'y voir un peu plus clair. S'est-elle ou non faite en français ? Pour aucun auteur F.L.E., la langue française n'est la première ou la seule langue avec laquelle il a commencé à nommer le monde, alors qu'elle a été, pour certains d'entre eux, la première langue et parfois la seule langue de l'école, non sans développer des réactions identitaires assez violentes. Ainsi le Martiniquais Patrick Chamoiseau dénonce-t-il, dans « un petit récit vengeur » selon les termes d'André Brincourt (1997 : 62), le rôle de l'école contre l'épanouissement de la créolité. Le chemin de l'école devient pour lui un chemin de croix, saccageant l'univers natal (Chamoiseau, 1996 : 170) :

Le souffle vibrant du savoir et notre être créole semblaient en indépasseable contradiction. Le maître devait nous affronter mais aussi affronter le pays tout entier. Il se vivait en mission de civilisation. Un peu comme ces missionnaires enfoncés dans des contrées sauvages. Jour après jour, point d'eau après point d'eau, sans une once de plaisir, ces inventeurs d'âmes devaient continuer d'avancer. L'effort était terrible, hors de portée du plus puissant des animaux. Comme il devait, à chaque seconde parmi nous, avancer dans la fange, chacun de ses mots, de ses gestes, chaque injonction, chaque murmure, était bardé d'Universel. L'Universel était un bouclier, un désinfectant, une religion, un espoir, un acte de poésie suprême. L'Universel était un ordre.

Pour être la première langue de l'école et, plus tard, la langue de l'écriture, parce que « langue de la civilisation⁴ » (cité dans Higgins, 1940 : 4), « langue de la culture de la

3 Les proximités thématiques et stylistiques entre les écrivains issus de la colonisation, de l'immigration et les écrivains de l'exil le montrent à suffisance.

4 Cité dans Georges Higgins (1940 : 4)

civilisation de l'Universel⁵ » (Léopold Sedar Senghor, 1982), «langue de l'irréductibilité⁶ » (Assia Djebar, 2000), le français ne devient pas pour autant la langue maternelle, celle de l'intimité et des racines. Quel statut donner alors à ce français si précieux malgré tout ? L'étiquette F.L.S. « français langue seconde » paraît commode parce qu'entre le F.L.M. et le F.L.E. l'écart s'avère parfois excessif. On connaît les propos de Sartre dans *Orphée noir*, qui s'appliquent chez lui exclusivement à la littérature francophone d'Afrique noire et malgache (1969 : XIX) :

Il n'est pas vrai pourtant que le noir s'exprime dans une langue «étrangère », puisqu'on lui enseigne le français dès son plus jeune âge et puisqu'il y est parfaitement à son aise dès qu'il pense en technicien, en savant ou en politique.

D'autres raisons, ailleurs, expliquent le malaise par rapport à l'appellation « français langue étrangère ». Une proximité géographique (le français vis-à-vis du néerlandais en Belgique...). Une filiation diachronique objective (le français dans l'ensemble des langues issues du latin). Une parenté morpho-syntaxique intimement ressentie (le français et l'italien...). Des affinités proclamées (le français et l'anglais, *lingua franca* du XX^e siècle...). Ces variables sont de surcroît additionnables et combinables. La multitude des ingrédients et des dosages rend en définitive impossible une ligne de démarcation claire du F.L.S. d'avec le F.L.E. Trop floue, l'appellation F.L.S. n'apporte pas l'éclairage attendu sur l'identité linguistique des individus qui sont venus au français ni sur leur rapport à cette langue.

Par contre, l'option qui distingue, en les couplant, les critères biographiques et les critères scolaires, permet, si on l'applique aux classes de français, une réorganisation de l'hétérogénéité du public F.L.E. C'est ce que j'ai essayé de faire ailleurs (Delbart, 2003). Ce nouveau classement remplacerait la tripartition F.L.M. 'français langue maternelle' – F.L.S. 'français-langue seconde' – F.L.E. 'français langue étrangère' par un quatuor défini sur la double base de la langue pratiquée à la maison, à laquelle renvoient les épithètes *maternelle* et *étrangère*, et de la langue enseignée que caractérisent les épithètes *première* et *seconde*. Quatre combinaisons seraient alors envisageables :

1° FLMS1 (= français langue maternelle scolarisée première). Il s'agit du français enseigné à des francophones natifs.

2° FLES1 (= français langue étrangère scolarisée première). Il s'agit du français enseigné à des apprenants qui utilisent à la maison une autre langue que le français.

3° FLMS2 (= français langue maternelle scolarisée seconde). Il s'agit du français enseigné à des francophones prioritairement éduqués en une quelconque langue étrangère.

4° FLES2 (= français langue étrangère scolarisée seconde). Il s'agit du français enseigné à des apprenants allophones primitivement scolarisés en une langue non française.

La quadripartition présente au moins deux avantages : 1° le sigle «M » respecte les halos sentimentaux qui touchent au foyer, à la famille et à la petite enfance. 2° l'adjectif *première* postposé acquiert un sémantisme propre en même temps qu'il obvie dans FLES1 aux connotations dévalorisantes de *seconde*. L'individu n'a pas le sentiment que l'on saccage son univers natal, pour reprendre les termes de Chamoiseau : il conserve ses spécificités culturelles et linguistiques, mais le français acquiert une position privilégiée grâce au rapport profond que l'élève a noué avec lui depuis les toutes premières années de sa scolarisation.

Ce nouvel étiquetage ne doit aux auteurs F.L.E. que la simple transposition d'une typologie qui leur était destinée, tout offrant aux apprenants de la classe de français en situation de contacts des langues, bénéfique non négligeable, la possibilité de s'identifier à des modèles

5 L'expression est extraite d'un discours de Senghor prononcé à Marseille le 12/11/1982 à l'occasion de l'exposition intitulée L'Orient des Provençaux et est reprise par Pierre Dumont (2004 : 63).

6 Discours prononcé par A. Djebar à l'occasion de l'octroi du Prix pour la Paix (Prix des Editeurs et Libraires allemands) en octobre 2000. Texte reproduit sur Internet (www.remue.net/cont/Djebar01.html).

valorisants et valorisés. Les discours sur la ou les langues développés par les écrivains apportent eux, comme nous allons le voir maintenant, de précieux outils de réflexion linguistique : les apprenants découvrent, en les comparant aux leurs, les motivations des auteurs à choisir le français, tout comme leurs visions de la langue et les influences que celles-ci ont pu avoir sur les pratiques d'écriture.

2. Conscience, surconscience et inconscience linguistiques des auteurs F.L.E.

La conscience linguistique désigne le processus mental au cours duquel l'attention d'un locuteur se concentre tantôt sur l'ensemble de la langue mise à sa disposition, tantôt sur sa propre activité en matière de production et de compréhension des messages verbaux. Elle se concrétise dans un langage métalinguistique, qu'il s'agisse de discours intérieur ou d'énoncés effectifs.

Joseph Herman (1989) distingue deux types de comportements métalinguistiques conscients : (1) la conscience de langue, (2) la conscience de parole. Examinons l'une et l'autre chez les auteurs F.L.E. et voyons quels avantages les apprenants F.L.E. pourraient en retirer.

2.1. Au-delà des stéréotypes

La conscience de langue consiste en un ensemble de réflexions que les sujets parlants développent sur leur propre langue, dialecte ou sociolecte. Ces réactions englobent les jugements de valeurs, les jugements d'acceptabilité ou de grammaticalité visant à situer ce qui leur paraît être la norme, toutes opinions évidemment conditionnées par les attitudes et les sentiments de chacun vis-à-vis du groupe national, social, local dont il fait partie. Elles relèvent donc de l'auto-identification et de l'auto-évaluation.

Les locuteurs allophones ne disposent pas d'une telle conscience vis-à-vis de leur langue d'adoption. Il en résulterait une plus grande liberté créatrice. Le témoignage de l'Allemande Anne Weber (citée dans Martin et Drevet, 2001 : 287) est de ce point de vue exemplaire :

(...) écrire dans une langue étrangère a beaucoup d'inconvénients. Mais il y a aussi des avantages. Et en tout cas, au moins un avantage : cela donne une distance beaucoup plus grande par rapport à la langue. On n'a pas d'automatisme. En tout cas, moins que dans sa langue maternelle. On n'a pas encore intériorisé toutes les conventions de langage, les expressions fixes. Rien ne va de soi. Et pendant qu'on écrit, on ne s'écoute pas seulement soi, mais on a plus tendance à écouter la langue elle-même et à soulever les différentes couches de sens, pour voir ce qu'il y a en dessous, et éventuellement pour jouer avec.

Tout comme celui de la Canadienne anglaise Nancy Huston (1999 : 47) :

Qui suis-je en français ? Je ne sais pas ; tout et rien sans doute. Quand je rencontre des lycéens, ils s'étonnent souvent des ruptures de style dans mes romans, les passages abrupts du style « soutenu » au « style familier ». Pourquoi faites-vous cela ? me demandent-ils. Et je dois leur avouer que je n'en sais trop rien. Mais je dois le faire parce que ça me plaît, me réjouit... et qu'il est plus facile pour moi étrangère que pour eux autochtones de transgresser les normes et les attentes de la langue française.

Cette ouverture autorisée par l'écriture littéraire et la dimension de plaisir dans le maniement de l'outil en apprentissage est une donnée à retenir pour la classe de FLE, tout comme pour celle de FLM d'ailleurs. J'ai dénoncé, il y a quelques années, le caractère arbitraire et obtus de certaines prescriptions grammaticales qui imposent une forme au mépris

des autres options que le locuteur français de souche ne se prive pas d'employer (Delbart, 1996).

Mais les écrivains F.L.E., devenus experts dans le maniement de l'outil linguistique, lorsqu'on les questionne sur les raisons de leur choix d'écrire en français, recourent à des explications qui révèlent l'intériorisation d'une certaine conscience de la langue de l'autre, bâtie le plus souvent sur des clichés colportés historiquement par l'école et par les locuteurs français dont ils ont désormais pris le relais. On retrouve, d'une part, l'attrance intellectuelle, mais aussi sensuelle, qu'exerce sur eux le français ; d'autre part, une fascination pour sa logique et sa clarté à travers les illustrations qu'en ont données de grands auteurs. Henri Troyat et Julien Green, interviewés sur les motivations qui leur ont fait adopter le français, récusent la notion de choix, parce que le français est la langue dans laquelle ils ont reçu leur formation scolaire, mais renchérissent à l'envi sur la clarté de l'idiome (cités dans Bourin, 1950 : 1-2) :

— Troyat : ...le français, c'est la langue des philosophes. Nul ne conteste sa clarté. Je me demande si, ayant vécu en Russie, j'aurais apporté le même souci dans la composition de mes livres.

— Green : Vous avez raison. C'est là le point essentiel. La clarté des idées, voilà en effet ce que la France m'a donné.

Qu'il ne s'agisse pas chez Green d'une profession de foi circonstancielle, c'est ce que prouvent, à près d'un demi-siècle de distance, les passages suivants du tome XV de son *Journal* (1993 : 357 et 365) :

28 février 1992 : Triste nouvelle pour le français, langue diplomatique : l'Italie l'abandonne pour lui préférer l'anglais. La langue de Pascal, une des plus claires qui se parlent, cède la place à la langue anglaise, d'une richesse qui permet de somptueux malentendus, mais passons. Je l'aime cette langue anglaise qui est ma langue maternelle, mais pour la précision dans les idées, je m'adresse au français qu'un vocabulaire plus restreint oblige à une rigueur plus attentive.

22 mars 1992 : La langue française est devenue d'une clarté parfaite en s'appauvrissant. De la langue de Rabelais, d'une richesse extrême, et aussi de Montaigne, de Ronsard, on est passé à la langue que Pascal a menée à sa perfection. Dire que le français n'est pas clair, c'est dire que la lumière ne l'est pas non plus. (...) Quant à l'anglais, sa richesse vient de ce qu'il profite de deux origines : l'anglo-saxon et le latin. De là la surabondance de son vocabulaire qui permet tous les à-peu-près et les confusions qu'on voudra.

La rigueur supposée du français est vécue par certains écrivains comme une délicate astreinte, un carcan susceptible d'emprisonner les exubérances de la langue maternelle. Les propos du dramaturge espagnol Fernando Arrabal, interrogé sur les raisons de son passage au français, permettent d'en juger (cité dans Bloch-Morange et Alper, 1980 : 19-20) :

Ceci dit, en arrivant ici, on se trouve face à un problème sérieux pour l'orgueil de l'Espagnol, celui de la langue. Immédiatement on se rend compte que l'espagnol, c'est une sorte de patois. Un langage de gens saouls. Pas un langage sérieux. Alors là, on reçoit un coup très grand. On a le sentiment de manquer de chance, vraiment on se dit que c'est une langue qui ne sert à rien, ou si peu... une langue tout juste bonne pour les cafés espagnols, une langue à boire en mangeant des tapas. Mais impossible de faire un cours en espagnol à la Sorbonne ! Alors on adopte parallèlement une autre langue, le français, qui est à la fois différente et proche. C'est terrible parce que ce sont des

langues voisines, donc la différence est encore plus visible. Le français, c'est une langue bien solide, bien précise, une camisole de force.

Tant pis si la mutilation volontaire conduit au purisme et à la convention. Voyez en quels termes Panaït Istrati confesse les affres de son écriture en français (1933 : 21) :

Si même lorsqu'il jongle avec sa langue maternelle, *écrire* est un drame pour celui qui fait de sa vocation un culte, qu'est-ce que cela doit être pour moi qui, dans mon français de fortune, en suis encore aujourd'hui à ouvrir cent fois par jour le Larousse, pour lui demander, par exemple, quand on écrit *amener* et quand *emmener* ? Mais c'est l'enfer ! J'avance comme une taupe obligée de monter un escalier brûlant. Et je souffre dans tous mes pores, ne sachant presque jamais quand j'améliore et quand j'abîme mon texte. (...) Mais, dès le début, l'ignorance de la langue me fit payer chèrement la joie d'écrire, et d'*écrire en français*. Ma poitrine était un haut fourneau plein de métaux en fusion qui cherchaient à s'évader et ne trouvaient pas de moules prêts à les recevoir. Toutes les minutes j'arrêtais la matière incandescente, pour voir s'il s'agissait de deux *l* ou d'un *e* grave, de deux *p* ou d'un seul, d'un féminin ou d'un masculin. Je ne sais pas comment je ne suis pas devenu fou à cette époque-là. Et que de bel or répandu par terre !

Hector Bianciotti avoue aussi sa crainte d'écrire en français, à cause, justement, de la fascination qu'il exerce « par cet amour du style, du bien écrire », quoique l'épreuve se dénoue sur la sérénité apaisante d'un jardin à la française (cité dans Gazier, Laval, Bouchez, 1997 : 41) :

Le français aime les règles. Moi aussi, même si mon imaginaire est très éloigné d'un certain classicisme que je révère. Je suis d'accord avec Cioran, qui disait que, pour lui, Roumain, adopter l'écriture française, c'était se passer une camisole de force. Seulement, il y a pour moi dans cette rigueur stylistique quelque chose qui me rassure, tout comme me rassure la symétrie d'un beau paysage.

Le purisme des nouveaux convertis les conduit parfois à des comportements de néophytes ou de catéchumènes, sinon de bienheureux martyrs. Julien Green se morfond et se désole, à l'instar de Cioran, des maltraitances infligées à la langue par ses enfants les plus légitimes, les Français de souche (1993 : 167) :

31 octobre 1990 : J'entends à Paris des hommes et des femmes parler une langue qui, pour moi, n'est plus tout à fait intelligible. C'est parfois une langue très dépouillée, en tout cas dépouillée de toute grammaire.

Pas facile de renverser l'idole du *style*, s'il faut en croire Nancy Huston, pourtant formée – et de son propre aveu un tantinet déformée – au contact du cénacle barthésien, qui déclarait tous azimuts la guerre à la morphologie et à la syntaxe. La langue française ne se laisse pas dépouiller aisément de ses parures de reine (1999 : 47-49) :

C'est une très grande dame, la langue française. Une reine, belle et puissante. Beaucoup d'individus qui se croient écrivains ne sont que des valets à son service : ils s'affairent autour d'elle, lissent ses cheveux, ajustent ses parures, louent ses bijoux et ses atours, la flattent, et la laissent parler toute seule. Elle est intarissable, la langue française, une fois qu'elle se lance. Pas moyen d'en placer une.

Toutes ces professions de foi nous situent dans le cliché, c'est-à-dire dans le discours le moins réfléchi et le plus immédiat des locuteurs sur une langue donnée, mais c'est un discours que partagent, sans doute, bon nombre d'apprenants de F.L.E. et combien encore de

francophones. Pédagogiquement, comme le rappelait Porcher (1995 : 64-65), il ne faut pas chercher à éradiquer les stéréotypes qui ont malgré tout quelque chose à voir avec la réalité qu'ils caricaturent, il convient de partir d'eux pour les dépasser et en montrer le caractère caricatural. Si le français passe toujours pour une langue logique et claire, c'est qu'il a bénéficié du concours d'esprits clairs qui ont plié la langue à la clarté de leurs propos transmis à la postérité par la tradition écrite. Aucune clarté intrinsèque à la langue donc. Pour ce qui est de la logique, les grammairiens du XIX^e siècle et leurs successeurs ont plutôt opéré un travail de sape de l'analyse logique, au point de dégoûter de la langue les têtes les plus méthodiques qui ne s'orientent pas vers des études linguistiques ou littéraires. Ne songeons qu'à l'adage bien connu des élèves de la classe de grammaire française et inacceptable pour un esprit scientifique : « L'exception confirme la règle. »

2.2. Revisiter les lieux communs de la langue cible

La conscience de parole, pour reprendre la distinction d'Herman (1989), renvoie à l'attention que réservent un locuteur ou son interlocuteur à l'activité de production ou de compréhension des énoncés lors du déroulement de l'acte de communication lui-même. Les commentaires métalinguistiques introduits par les auteurs au sein de leurs œuvres en relèvent. S'ils peuvent véhiculer encore des clichés évoqués plus haut, ils amènent souvent le lecteur à revisiter le français, en soulignant la pertinence de l'affirmation de Nancy Huston que j'ai retenue en exergue à cet article. Ils montrent donc aux apprenants l'intérêt linguistique du regard autre porté sur la langue, tout en leur révélant les atouts et les malaises de l'expérience multilingue.

Je prendrai quelques exemples sans trier la part du français réellement pratiqué ou du français idéalisé. Winnie dans *Oh les beaux jours* de Beckett interroge la correction de son usage (1963, 28-29 et 30) :

(...) Le vieux style ! (*Un temps.*) Le doux vieux style ! (*Fin du sourire.*) Et pourtant... il me semble... me rappeler... (*Soudain insouciant.*) Oh tant pis, quelle importance, voilà ce que je dis toujours, c'est très simple, je me coifferai plus tard, le temps est à Dieu et à moi (*Un temps.*) À Dieu et à moi... (*Un temps.*) Drôle de tournure. (*Un temps.*) Est-ce que ça se dit ? (*Se tournant un peu vers Willie.*) Est-ce que ça peut se dire, Willie, que son temps est à Dieu et à soi ? (*Un temps. Se tournant un peu plus, plus fort.*) Est-ce que tu dirais ça, Willie, que ton temps est à Dieu et à toi ? (...)

Les mots vous lâchent, il est des moments où même eux vous lâchent. (*Se tournant un peu vers Willie.*) Pas vrai, Willie ? (*Un temps. Se tournant un peu plus, plus fort.*) Pas vrai, Willie, que même les mots vous lâchent par moments ? (*Un temps. Elle revient de face.*) Qu'est-ce qu'on peut bien faire alors, jusqu'à ce qu'ils reviennent ?

Le narrateur de *Sans la miséricorde du Christ* d'Hector Bianciotti soupèse les vertus respectives du français intériorisé et de l'espagnol extériorisant (1985 : 46) :

— Il y a longtemps que je vis ici. J'ai l'impression... comment dire ? d'un rétrécissement... ce mot peut sembler péjoratif... Non, rien de tel. C'est très difficile à dire... En espagnol, tout semble être à l'extérieur, et en fait, tout est à l'extérieur, le monde n'est pas... je cherche le mot... amadoué. Cela doit vous sembler très naïf mais comme, si je ne me trompe, vous non plus, vous n'êtes pas français, vous pourrez peut-être me comprendre... Vous parlez, en plus, ma langue natale ; mais ce n'est pas la même chose d'avoir appris les mots d'une langue que d'en avoir nommé les choses pour la première fois. (...)

— Vous alliez me dire quelque chose sur les mots...

— Oui... que maintenant, cette langue que j'avais apprise, que tout au moins j'avais appris à lire, par moi-même, comme un défi, comme quelqu'un qui cherche une porte de sortie... cette langue m'a accueillie... Je ne sais pas si je suis entrée en elle mais elle est entrée en moi... le croirez-vous ? Je ne marche pas de la même façon, je me tiens autrement, je sens autrement... Tout est devenu plus réservé, plus discret, plus intime... Dire *soledad* c'est dire quelque chose de vaste, d'universel... on se sent un peu héros. La solitude en revanche, est à vous tout seul... elle est en vous.

La vision extérieure de la langue attire l'attention sur des expressions devenues banales, usées, ou des lieux communs (1985 : 134) :

Rosette s'écria : « Je n'ai pas de courants d'air dans les oreilles. » Je pensai à Adélaïde que cette expression eût enchantée. D'où venait-elle, où Rosette l'avait-elle apprise ? Je reconnus l'image, je ne sais encore aujourd'hui si ce fut à cause de sa justesse, ou parce qu'elle me venait d'une autre langue que la mienne.

Dans *Trois fois septembre* de Nancy Huston, Solange lit et traduit à sa mère le journal intime de Selena Twick, son amie disparue. Le manuscrit étant écrit en anglais, la lecture de Solange est coupée de repentirs linguistiques autour de la pertinence ou de l'exactitude des traductions (1989 : 39) :

Solange hésita.

— « Nutmeg, nutmeg », marmonna-t-elle, comment dit-on « nutmeg » ?

Renée n'en avait pas la moindre idée, mais Solange finit par trouver :

— Ah oui ! De la muscade.

Ailleurs, la mère et la fille réfléchissent aux expressions idiomatiques qui sont évidemment très différentes d'une langue à l'autre (1989 : 80) :

— Tiens ! comment dit-on « atomes crochus » en anglais ? demanda Renée. Ça fait des années que j'en cherche l'équivalent.

— Enfin elle a dit « love lost » ; il n'y a pas d'amour perdu entre lui et Rémy.

— Ce n'est pas la même chose !

— Bon, d'accord. J'ai choisi la litote.

Ces scrupules de traducteur émaillent aussi *Le mort qu'il faut* de Jorge Semprun. L'auteur, visant à rendre au mieux l'idée cachée sous la langue, multiplie des observations qui ne dépareraient pas un manuel de traductologie (2001 : 125 et 126) :

Il faut que j'interrompe Manglano une seconde : « fascos » n'est pas un anachronisme, quoi qu'on en pense. Si cette abréviation familière de « fascistes » est bien postérieure, en effet, à la date de ma conversation avec Manglano, ce n'est pas pourtant un anachronisme, c'est une traduction. En espagnol, on dit « fachas » pour fascistes depuis la guerre civile de 1936. Manglano m'avait dit dans notre langue : « *Y el enemigo, ¡ coño, ya se sabe : los fachas !* » « Fachos », donc, pour *fachas* : une traduction plausible et personnelle.

Et encore :

Mais je vais trop vite : « paille » pour *paja*, très bien. Traduction littérale. Mauvaise traduction, cependant. Car *paja*, hacherse una *paja*, « se faire une paille », veut dire se

branler. C'est coton, en tout cas, de rendre la richesse du langage populaire de Manglano, qui disait : «Después de la sopa de pasta, una siesta : la dicha, macho. A tocarse la picha, ¡ la gran paja ! »

Cette surconscience linguistique, pour reprendre l'expression de la québécoise Lise Gauvin (1999), conduit aussi les auteurs à expliciter dans leurs textes les retouches formelles apportées à leurs productions. L'écrivain allophone se signale par une attitude fréquente d'autocorrection (que la rhétorique classique nomme *épanorthose*), une pratique éminemment beckettienne, par exemple. Prenons dans *Molloy* un exemple où l'épanorthose se combine à une contradiction (1951 :15) :

Un petit chien le suivait, un poméranien, je crois, mais je ne crois pas. Je n'en étais pas sûr au moment même et encore aujourd'hui je ne le suis pas, bien que j'y aie très peu réfléchi. Le petit chien suivait bien mal, à la façon des poméranien, s'arrêtait, faisait de longues girations, laissait tomber, je veux dire abandonnait, puis recommençait un peu plus loin.

Le narrateur de *Malone meurt* tisse sa trame avec des va-et-vient dignes d'une Pénélope moderne, inventant l'histoire au prix de mille difficultés, dévidant le récit en un gymkhana de repentirs, hésitant, se coupant, se corrigeant, entrecoupant ses essais de «Non », de «Ça ne va pas »... *L'innommable* dans son entier est de l'avis de Bruno Clément « une immense épanorthose » (1994 : 187). Farida Belghoul, une des représentantes de la littérature beur, fait même d'une contrepèterie redressée l'incipit de son roman *Georgette* : « *La sonne cloche... Non, la cloche sonne* » (1986 : 9).

L'écriture en français et surtout la culpabilité qu'elle peut engendrer à l'égard de la langue maternelle délaissée entretiennent chez certains auteurs une « mauvaise conscience » qui profite à la littérature en la préservant de l'académisme par une pratique d'écriture subversive. L'entreprise de déconstruction de la langue française, la volonté « *de creuser dans le français universel un petit trou dans lequel on est chez soi et on est à l'aise* » (Kourouma, 2000) est une manière de s'approprier la langue, notamment chez les auteurs pour qui le français a été la langue de la colonisation, en favorisant, pour reprendre les termes de l'écrivain congolais Henri Lopès, la «décolonisation mentale ». Le piège de cette conscience malheureuse serait de friser l'« inconscience linguistique » ou l'opacification totale de textes qui mélangent les langues de l'écrivain en un joyeux hochepot, « *fruit non pas d'une réflexion élaborée, mais d'un bricolage inspiré* » (Ricard, 1995 : 169) – un écueil que n'évite pas, notamment, *Le désert inhumain* de Mamadou Soukouna. L'auteur malien crée un langage idiosyncrasique où les mots acquièrent une signification flottante faisant alors obstacle au bon déroulement de la communication.

Si les propos spontanés ou réfléchis des auteurs sur leur propre pratique peuvent manquer de crédibilité, entretenant « *parfois avec complaisance, le mythe d'un anté-texte écrit en cette "langue maternelle" dont le texte en français ne serait qu'une traduction* » (Beniamino, 1999 : 194), ils constituent malgré tout un précieux réservoir d'imaginaires linguistiques et autant de chemins d'accès à l'œuvre littéraire en classe de langue, dans la mesure où ils conditionnent le style et la poétique des auteurs F.L.E.

3. Conclusion

Au total, on voit bien tous les bénéfices linguistiques et littéraires que la formation en français langue étrangère retirerait de l'inscription de ces écrivains à son programme.

Grands prédécesseurs sur le chemin de la maîtrise d'une langue étrangère, les auteurs F.L.E. révèlent la variété des situations et des conditions d'apprentissage, les handicaps mais aussi les avantages du regard autre porté sur la langue cible. Ils montrent combien la force de la motivation permet de combattre les difficultés linguistiques d'un apprentissage tardif d'une langue autre et les obstacles idéologiques de l'imposition précoce d'une langue ressentie comme une négation de l'identité première. Ils sont la preuve qu'une langue apprise peut être vivante, attractive, ludique, libre de s'épanouir dans le carcan de la norme vécue comme une protection et capable de briser le moule rigide des idées reçues.

Bref, les écrivains F.LE. sont de précieux alliés dans la lutte contre l'exception culturelle d'une langue française «*trop protégée, parfois trop assistée, déconnectée en conséquence du marché, autrement dit de la réalité sociale, [qui a cessé d'être] universelle pour s'enfermer dans une forteresse élitiste* » (*L'événement du jeudi*, 1999 : 9).

Bibliographie

- BECKETT S., 1951, *Molloy*, Paris, Minuit.
- BECKETT S., 1963, *Oh les beaux jours*, Paris, Minuit.
- BELGHOUL F., 1986, *Georgette !*, Paris, Bernard Barrault.
- BENIAMINO M., 1999, *La francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, coll. «Espaces francophones ».
- BIANCIOTTI H., 1985, *Sans la miséricorde du Christ*, Paris, Gallimard, Folio.
- BLOCH-MORANGE L., ALPER D., 1980, *Artiste et métèque à Paris*, Paris, Buchet-Chastel.
- BOLY J., 1997, «Quand la France parle à tous les hommes », dans *Francophonie vivante*, n°2, juin 1997.
- BONNEFOY C., 1966, *Entre la vie et le rêve, Entretiens avec Eugène Ionesco*, Paris, Belfond.
- BOURIN A., 1950, *Les nouvelles littéraires*, n°1186.
- BRINCOURT A., 1997, *Langue française terre d'accueil*, Monaco, Edition du Rocher.
- CHAMOISEAU P., 1994, *Chemin-d'école*, Paris, Gallimard ; rééd. Folio 1996.
- CLEMENT B., 1994, *L'œuvre sans qualités, Rhétorique de Samuel Beckett*, Paris, Le Seuil, coll. «Poétique ».
- COHEN B.-F., 1987, *Elie Wiesel, qui êtes-vous*, Lyon, La Manufacture.
- DELBART A.-R., 1996, « "Interdit d'interdire..." ». Sur quelques abus d'autorité dans les manuels et les grammaires FLE », dans *Le langage et L'homme*, XXXI, 4, pp. 303-311.
- DELBART A.-R., 2003, « Les Français parlent aux Français », J.-M. Defays, dans B. Delcominette, J.-L. Dumortier, V. Louis (éds.), *Langue et communication en classe de français*, Cortil-Wodon, Proximités, Editions modulaires européennes, pp. 25-39.
- DELBART A.-R., 2005, *Les exilés du langage*, Limoges, PULIM, coll. « Francophonies ».
- DEL CASTILLO M., 1998, *De père français*, Paris, Fayard.
- DUMONT P., 2004, « Du métissage à l'interculturel, itinéraire de la rencontre impossible », dans *GLOTTOPOL*, 3, janvier 2004, pp. 60-66.
- ESTEBAN C., 1990, *Le partage des mots*, Paris, Gallimard, « L'un et l'autre ».
- GAUVIN L., 1999, «Écriture, surconscience et plurilinguisme : une poétique de l'errance », dans Christiane Albert, *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Karthala, pp. 13-29.
- GAZIER M., LAVAL M., BOUCHEZ E., 1997 : « Ces étrangers qui écrivent en français », dans *Dossier Télérama*, Télérama, n°2454, pp. 40-44.
- GREEN J., 1993, *Journal*, tome XV, *L'avenir n'est à personne (1990-1992)*, Paris, Fayard.

- HARGREAVES A. G., 1990, «Language and identity in Beur culture », in *French Cultural Studies*, 1, pp. 47-58.
- HARGREAVES A. G., 1992, *La littérature beur. Un guide bio-bibliographique*, New Orleans, Tulane University, CELFAN Editions Monographs.
- HERMAN J., 1989, «Conscience linguistique et diachronie », dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 84, pp. 1-19.
- HIGGINS G., 1940, «Les Conrad français, Une enquête des *Nouvelles littéraires* », dans *Les nouvelles littéraires*, n°913, mai.
- HUSTON N., 1989, *Trois fois septembre*, Arles, Actes Sud.
- HUSTON N., 1999, *Nord perdu*, Arles, Actes Sud.
- IONESCO E., 1977, *Antidotes*, Paris, Gallimard.
- ISTRATI P., 1933, «Préface à *Adrien Zograffi* ou les aveux d'un écrivain de notre temps », *Vie d'Adrien Zograffi*, Lausanne, Société coopérative Editions rencontre, pp. 19-35.
- KOUROUMA A., 2000, «Le français, souffrance et jubilation », dans Marianne Alphant, Olivier Corpet (dir.) *L'espace de la langue*, Paris, Editions du Centre Pompidou-Éditions de L'Imec, pp. 137-138.
- LARONDE M., 1993, *Autour du roman beur*, Paris, L'Harmattan.
- MARTIN P., DREVET C., 2001, *La langue française vue d'ailleurs*, Casablanca, Editions Tarik.
- PLAZY G., 1994, *Eugène Ionesco, Le rire et l'espérance Une biographie*, Paris, Julliard.
- PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère. Emergence et enseignement d'une discipline*, Paris, Hachette.
- RICARD A., 1995, *Littératures d'Afrique noire. Des langues aux livres*, Paris, Karthala.
- SARTRE J.-P., 1969, «Orphée noir », dans L. S. Senghor, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, Paris, PUF.
- SEMPRUN J., 2001, *Le mort qu'il faut*, Paris, Gallimard.
- « Le protectionnisme n'est pas une solution, Pourquoi la culture française n'est plus une culture universelle? », *L'événement du jeudi*, n°1, 18/11/1999, pp. 8-14.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoît Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli